

Projet de fleurissement du quartier Hyères Paradis

Buts

- Aménager et fleurir les parcelles communales du quartier 'Paradis' en tenant compte de la topographie des parcelles, de l'absence d'irrigation et de la voirie.
- Apporter une biodiversité végétale adaptée aux conditions méditerranéennes, attractive des pollinisateurs et des organismes utiles à la protection des plantes des jardins privés.
- Rendre accessible les parcelles aux habitants désireux d'y intervenir tant pour la culture que les cueillettes : rôle pédagogique (jardinage et découverte des micro-écosystèmes).
- Conduire les espaces verts du quartier Paradis vers un **zéro pesticide**.

Déroulement

- Inventaire et caractérisation des parcelles communales
- Inventaire de la flore et des essences forestières existantes
- Protocole d'exploitation des parcelles, matériel végétal, méthode (itinéraire culturel), partage de la connaissance et du savoir faire avec les habitants et la jeunesse du quartier (fête des voisins, visite et réunion à thème...)

Première étape : visite pour inventaire et caractérisation des parcelles le 26 octobre 2013

Etaient présents : Léon-Gérard Heusèle (Président du C.I.L des collines du Paradis), Pierre Brauge (administrateur du site Hyeres-paradis.fr et photographe), Mireille Buisson expert en pathologie végétale invitée et amie de Ange Lhoste-Drouineau (animatrice du projet)

Les rues : Paul Cézanne, Edouard Manet, Henri Matisse, Auguste Renoir et impasse dite Combes

Les parcelles :

1- Rue Edouard Manet à proximité du terrain de basket et du parking, les végétaux : Belle de nuit, olivier, mauve sauvage. Une parcelle prête à recevoir des plantes à fleurs.



2- Rue Edouard Manet côté nord du transformateur électrique face au parking : des arbres à conserver, prévoir une préparation du sol (compost, broyat de bois) avant plantation d'arbustes méditerranéens.



3- Rue E. Manet côté sud du transformateur près de la rue E.C. Bénézit : retrait des gravats et matériaux de construction, préparation du sol (compost, broyat de bois), délimitation de la parcelle .



4- Rues E. Manet P. Cézanne les escaliers n°40 : de part et d'autre sol à nu, prévoir la plantation de plantes à fleurs rampantes adaptées aux conditions sèches.



5- Rues E. Manet P. Cézanne les escaliers
n° 58 : même protocole .



6- Rue E. Manet au bout de l'impasse :
belle parcelle fleurie constituée de
végétaux méditerranéens .



7- Rues E. Manet H. Matisse parcelle très
pentue comprenant olivier de grande
taille, pistachier, ronces, vigne vierge :
taille de l'olivier qui touche les lignes
électriques, dégager les grimpants, tailler
l'arbuste, préparation du sol par un
amendement et une couverture de broyat
de bois en vue de plantation de plantes à
fruits rouges comestibles et à fleurs.



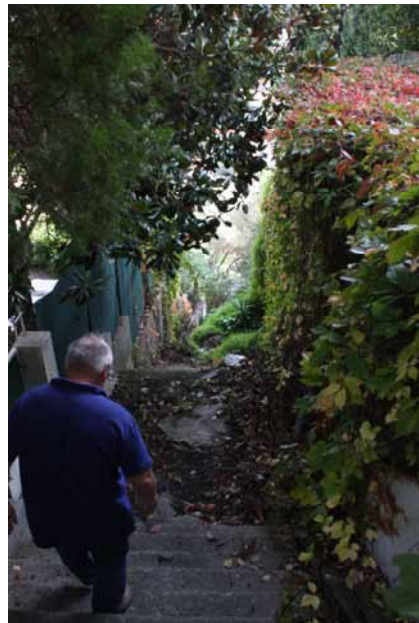
8- Virage E. Manet une possible petite parcelle à vérifier .



9- Rue E. Manet face terrain jeu de boules déjà fleuri sur la forte pente, à retirer des gravats de chantier et poursuivre l'embellissement par la diversification des plantes horticoles et indigènes .



10- Rues Henri Matisse Auguste Renoir un escalier : lieu privé encombré sur plusieurs mètres de gravats, débris végétaux faisant office de décharge à détritrus, où les eaux pluviales en provenance de la rue Auguste Renoir sont sources de nuisance et de danger pour les riverains.



Exemples de végétaux à planter dans les parcelles communales du quartier Paradis tout en tenant compte de la taille et de l'esthétique :

- Arbustes : arbousier, callistemon, grenadier, *Polygalla myrtilolia*, *Solanum*, ...
- Petits arbustes : calluna, myrtes, cistes, Plumbago
- Plantes à fleurs : sauges (*Salvia officinatus*, *Salvia microphilla*, *Leucophyllum green...*), *Boronia crenulata*, Tulbagia blanc, Limonium, Sedum, Bulbine, Inule visqueuse.
- Végétaux couvre-sol : *Erodium*, *Euryops*, *Gazania*, *Lantana selowiana*, *Erigeron kavinsiakianus*, *Verbena venosa*,
- Végétaux rampants à fleurs : *Lippia*,
- Autres espèces possibles...

Des matériaux d'origines végétale et minérale seront installés dans l'aménagement des parcelles.

Itinéraire culturel simplifié d'aménagement et de fleurissement des parcelles communales du quartier Paradis

Hiver 2013-2014 : préparation des parcelles pour des plantations de printemps

- nettoyage des parcelles (retrait des gravats et matériaux divers)
- taille d'arbres et arbustes
- délimitation des parcelles
- épandage d'un compost
- recouvrement de broyat de bois

Printemps 2014 : premières plantation des végétaux les plus résistants à la sécheresse

- fin mars -avril : plantation de plantes rampantes et d'arbustes avec engrais de fond
- avril-mai : plantation de plantes petits fruits et à fleurs avec engrais de fond

Eté 2014 : entretien

- taille et sélection de végétaux

Automne 2014 : deuxième plantation

- plantation d'arbustes avant novembre